



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Petits commerces ou grands groupes : le Gouvernement a choisi ?

Question écrite n° 33499

Texte de la question

Mme Clémentine Autain alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation des petits commerces face aux règles d'application de ce deuxième confinement. Quand le gouvernement choisit d'ouvrir les Fnac et de fermer les librairies et les disquaires, il ne fait pas seulement un choix sanitaire, il fait un choix de société. Le ministre décide d'encourager des mastodontes de la culture, d'encourager les GAFAs comme Amazon au détriment du tissu local constitué de TPE-PME. Pourtant, les petits commerces pourraient faire respecter des mesures sanitaires drastiques, comme ils l'ont déjà fait en limitant le nombre d'entrées et en assurant des distances de sécurité. Pendant que les petits commerces tenteront de survivre sans pouvoir compter sur la période des fêtes de fin d'années, les mastodontes accueilleront des clients en nombre, comme on peut déjà l'imaginer. Les boutiques de prêt-à-porter seront fermées mais il sera possible d'acheter des vêtements à l'hypermarché ou en ligne. Si on peut comprendre la logique d'accès à des fournitures nécessaires au télétravail, on ne peut se résoudre à ce que des produits de culture soient disponibles dans des grands groupes et empêchés dans des petits commerces essentiels à la vie des territoires. Elle lui demande s'il compte rétablir un équilibre permettant aux petits commerces de ne pas être les sacrifiés de la situation sanitaire quand des grands groupes, moins fragiles en période de crise, gagnent encore dans la monopolisation de ces biens que le gouvernement qualifie de « non-essentiels ».

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33499

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 novembre 2020](#), page 7645

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)